

**Monsieur Édouard PHILIPPE**

Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 Rue de Varenne  
75700 PARIS SP 07

Jeudi 23 avril 2020

Monsieur le Premier ministre,

En préambule de ce courrier, nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour votre investissement dans la gestion de la crise sanitaire que traverse notre pays. Le Gouvernement est à l'écoute des acteurs et des élus et les actions qu'il engage vont dans le bon sens pour permettre à la France de se relever de cette crise historique.

Comme vous l'avez rappelé dimanche, cette crise sanitaire impacte lourdement et brutalement nos activités économiques.

Parmi les secteurs les plus en difficulté, le tourisme est particulièrement affecté par l'apparition du virus et les restrictions pour le combattre. Le manque de visibilité sur les conditions de réouverture des sites et structures touristiques et le risque de baisse d'attractivité, provoquée par la situation nationale et internationale, rendent les filières particulièrement vulnérables.

Dans ce contexte, le thermalisme subit de plein fouet les effets de la crise sanitaire. Les établissements thermaux, à l'arrêt depuis le 16 mars, essuient de nombreuses pertes économiques et combinent plusieurs facteurs problématiques pour espérer un rétablissement prochain de leurs activités. Avec une clientèle fragile, âgée de 64 ans en moyenne et présentant des risques de comorbidités et le caractère humide et clos des thermes, les mesures de précaution sanitaires se doivent d'être optimales pour accueillir à nouveau du public. La reprise d'activité sera probablement conditionnée à des ouvertures en mode « dégradé » et à la sélection des patients ou touristes.

Cette situation est donc catastrophique pour les établissements mais également pour les communes thermales, dont 71% ont moins de 5000 habitants. En effet, une centaine de stations comptent sur leur activité thermique pour vivre. Sans thermalisme, toute l'économie locale s'effondre : emplois, restaurants, commerces de proximité, hôtels, campings, bailleurs saisonniers non professionnels (qui peuvent représenter plus de 50% des logeurs dans une station)...S'ajoute à cela, une perte de recette majeure pour les villes thermales dont les frais de fonctionnement et d'investissement sont supérieurs à la moyenne.

Le plan spécifique pour le tourisme annoncé par le Président de la République est donc un signe d'espoir pour accompagner efficacement les filières, leurs partenaires et les territoires.

Il est primordial que le thermalisme y soit pleinement intégré en veillant à prendre en compte toutes les spécificités du secteur et les bénéfices qu'il apporte au niveau local.

Une annulation de charges, similaire à celle des acteurs du tourisme, est ainsi espérée et pourrait se combiner à une aide financière de la CNAM (en cours de négociation), dont les dépenses thermales pourraient enregistrer une baisse de 150 millions d'euros cette année.

Les acteurs souhaiteraient aussi que les assurances, auprès desquelles cotisent l'ensemble des socioprofessionnels du thermalisme, prennent en charge une partie des pertes d'exploitation.

Parallèlement, clarifier les modalités de déconfinement pour les établissements est aujourd'hui une priorité pour leur permettre de se réorganiser et d'effectuer les choix budgétaires en conséquence.

Enfin, il serait important de prendre en compte l'impact financier de l'inactivité thermale pour les communes concernées avec un plan spécifique.

Monsieur le Premier ministre, le thermalisme est trop souvent oublié du secteur du tourisme et de la santé, et pourtant il porte la double spécificité d'être un acteur économique majeur dans nos petites villes, tout en offrant des soins bénéfiques à de nombreux français. Nous ne pouvons aujourd'hui nous permettre d'assister à son effondrement qui emporterait avec lui la vitalité culturelle et économique de nos territoires et une centaine de milliers d'emplois directs, indirects et induits.

Conscients de l'urgence de la situation, nous poursuivons notre riche travail initié la semaine dernière avec Jean-Baptiste Lemoyne et son directeur de cabinet pour faire remonter les problématiques et nourrir une stratégie de soutien en collaboration avec de nombreux acteurs : ministères, professionnels, élus, Départements, Régions...

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous porterez à ce sujet dont le caractère interministériel nous pousse à vous adresser ce courrier.

Nous nous tenons à votre disposition, ainsi qu'à celle de vos services, pour échanger sur notre travail et vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

***Signataires :***

**Paul Audan**, Président de l'Association Nationale des Maires des Communes Thermales

**Jean-François Béraud**, Président de la Fédération thermale et climatique française

**Thierry Dubois**, Président du Conseil National des Etablissements Thermaux

**Claude-Eugène Bouvier**, Délégué général du Conseil National des Etablissements Thermaux

**Jean-Bernard Sempastous**, Député des Hautes-Pyrénées, Président du Groupe d'étude thermalisme

**Jeanine Dubié**, Députée des Hautes-Pyrénées

**Pascale Boyer**, Députée des Hautes-Alpes

**Emilie Bonnivard**, Députée de Savoie

**Jean-Michel Mis**, Député de la Loire

**Danielle Brulebois**, Députée du Jura

**Raphaël Gérard**, Député de la Charente-Maritime

**Didier Quentin**, Député de la Charente-Maritime

**Lionel Causse**, Député des Landes

**Boris Vallaud**, Député des Landes

**Christophe Naegelen**, Député des Vosges

**Philippe Huppé**, Député de l'Hérault

**Marion Lenne**, Députée de Haute-Savoie

**Vincent Bru**, Député des Pyrénées-Atlantiques

**Typhanie Degois**, Députée de Savoie

**Jean-Paul Dufrègne**, Député de l'Allier

**Christine Pires Beaune**, Députée du Puy-de-Dôme

**Frédéric Reiss**, Député du Bas-Rhin

**Martial Saddier**, Député de Haute-Savoie

**Catherine Kamowski**, Députée de l'Isère

**Nicolas Démoulin**, Député de l'Hérault

**Olga Givernet**, Députée de l'Ain

**Vincent Rolland**, Député de Savoie

**Sébastien Cazenove**, Député des Pyrénées-Orientales

*En copie : Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.*